

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prone, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III M. le chanoine Savaria. — IV Comment Dieu parle à l'âme. — V Courtes réponses à diverses consultations. — VI Le centenaire du Père Querbes. — VII Les catholiques en Roumanie. — VIII Pour Reims et Arras.

AU PRONE

Le dimanche 24 décembre

On annonce :

La messe de minuit (1) ;

Les fêtes de Noël, de saint Etienne, de saint Jean et des saints Innocents.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 24 décembre

Messe de la vigile de Noël, double de 1e cl.; mém. du IV dim. de l'Avent; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — I vêpres de Noël, sans mémoire; après l'Alma, verset *Post partum* et or. *Deus, qui salutis.*

Le lundi 25 décembre

Fête de NOEL, double de 1e cl. avec Oct.; à la messe chantée (la nuit et le jour), tous s'agenouillent pendant le v. *Et incarnatus...* factus est; préf. de Noël; à la 2e messe, mém. de sainte Anastasie; préf. de Noël; à la 3e messe, préf. de Noël; à la fin de la 3e messe, évang. de l'Epiphanie. — II vêpres de Noël, mém. de saint Etienne.

(1) D'après un décret du 1er août 1907, on peut faire célébrer 3 messes la nuit, dans toute chapelle principale de communauté où l'on conserve habituellement le saint Sacrement. Les personnes qui demeurent dans la maison (ainsi que quelques-unes du dehors que la communauté admet par privilège) y satisfont au précepte de la messe et peuvent communier à n'importe laquelle de ces messes, mais on ne doit pas tenir les portes ouvertes pour y attirer les fidèles d'une manière générale. Ce privilège est local non propre à chaque prêtre.

## TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

## Le dimanche 31 décembre

**Diocèse de Montréal.** — Du 26 décembre, saint Etienne; du 27, saint Jean; du 29, sainte Anastasie (Lachute).

**Diocèse d'Ottawa.** — Du 26 décembre, saint Etienne (Old Chelsea); du 27, saint Jean (Dawson et Thurso).

**Diocèse des Trois-Rivières.** — Du 26 décembre, saint Etienne (des Grès); du 27, saint Jean (des Piles).

**Diocèse de Sherbrooke.**—Du 26 décembre, saint Etienne(Bolton).

**Diocèse de Nicolet.** — Du 27 décembre, saint Jean (West-Wickham).

**Diocèse de Pembroke.** — Du 31 décembre, saint Silvestre (Round Lake).

**Diocèse de Joliette.** — Du 31 décembre, sainte Mélanie.

## Le lundi 1 janvier

**Diocèse de Montréal.** — Du 1 janvier, Circoncision (Saint-Sauveur).

## Le samedi 6 janvier

**Diocèse de Joliette.** — Du 6 janvier, l'Epiphanie. . . J. S.

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	25 décembre.	— Noviciat des Frères des Ecoles	
Mercredi,	27	— Sourds-Muets.	[Chrétiennes.
Vendredi,	29	— Eglise du Gésu, rue Bleury.	
Dimanche,	31	— Noviciat des Pères Jésuites.	

## M. LE CHANOINE SAVARIA

'EST un bon prêtre, disons mieux, c'est un saint prêtre, que le clergé de Montréal vient de perdre dans la personne de M. le curé Savaria, de Lachine, qui est décédé le 1er décembre courant. Il avait juste soixante ans, étant né en 1856, et il était curé de l'agissante petite ville voisine, à l'ouest de Montréal, depuis seize ans.

Très-sévère à lui-même, austère même, le bon curé, que tous vénéraient comme un saint, n'était pourtant pas un homme aux allures engageantes, ni de qualités brillantes, au sens que le monde attache d'ordinaire à ces termes. Grand, sec et

osseux,  
commu  
pas, il  
physion  
par ten  
parfois  
plutôt  
voluaie  
cu et te  
solu du  
bre, il  
les gen  
d'abord  
fond, i  
"C'est  
Trav  
L'esprit  
l'exerci  
et le bo  
l'on per  
les. No  
puissant  
qu'il l'a  
heure d  
si modes  
Distin  
de sa ve  
postes le  
en tout  
rent à l  
des plus  
cela, et i  
vivre cac

osseux, un peu voûté, avec ce teint mat tirant sur le jaune commun à tous ceux qui souffrent du foie, M. Savaria n'avait pas, il me semble, une figure très avenante non plus qu'une physionomie expressive et attirante. Ajoutez à cela qu'il était, par tempérament, assez entier dans ses opinions. On discutait parfois, et non sans âpreté, ses idées arrêtées, ses procédés plutôt rigides, toujours francs et droits certes, mais qui n'évoluaient pas aisément dans une voie large. Apôtre convaincu et tenace de la cause sacrée de la tempérance, adversaire résolu du luxe et des frivolités où s'attardent un si grand nombre, il ne transigeait guère avec les libertés ou les licences que les gens du siècle s'accordent si volontiers. On le craignait d'abord, semble-t-il, plus qu'on ne l'aimait. Et pourtant, au fond, il était estimé et respecté comme on l'est rarement. "C'est un saint", disait-on, et cela expliquait tout.

Travailleur infatigable, il n'épargnait jamais ses peines. L'esprit de sacrifice et d'oubli de soi lui était devenu, par l'exercice, comme une seconde nature. Saint Jean de la Croix et le bon curé d'Ars étaient ses modèles. La vertu chez lui, si l'on peut dire, suppléait aux talents et aux aptitudes naturelles. Non pas, assurément, qu'il fût dépourvu. Mais il a été puissant, surtout, parce qu'il a aimé Dieu de tout son cœur et qu'il l'a servi fidèlement, sans faiblir, chaque jour et à chaque heure du jour. Celui qui donne l'exemple en tout et partout, si modeste soit-il, triomphe en définitive de tout.

Distingué très jeune par ses supérieurs, à cause précisément de sa vertu éprouvée et malgré lui si visible, il fut chargé des postes les plus délicats. Il sut les occuper en toute dignité et en tout profit pour l'Eglise et pour Dieu. Les honneurs vinrent à lui nombreux. Chanoine, vicaire-forain, curé d'une des plus importantes paroisses du diocèse, il dut accepter tout cela, et il le fit sûrement par obéissance. Son rêve eut été de vivre caché, dans la prière, dans la pénitence et dans la morti-

fication. Sans s'en douter probablement, et en se méconnaissant lui-même, il a fait, parce qu'il était prêtre jusqu'au fond de l'âme, avec des moyens humains assez restreints et sans avoir aucune ambition personnelle, il a fait, on peut l'affirmer, immensément de bien partout où il a passé et exercé son action.

\* \* \*

Joseph-Télesphore Savaria était né à Sainte-Julie (Verchères), le 7 septembre 1856, d'une famille de cultivateurs. Il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et sa cléricature au grand séminaire de Montréal. Il se distingua dès lors par son application constante et sa conduite parfaite. A force de dresser des tableaux synoptiques et de remettre vingt fois sur le métier, a dit l'un de ses maîtres, il finit par acquérir beaucoup plus qu'on ne se serait attendu de lui. A 27 ans, le 19 mai 1883, il était ordonné prêtre par feu Mgr Fabre. De 1883 à 1885, il fut successivement vicaire à Sainte-Cunégonde, aux Cèdres et à la Pointe-Claire. En 1885, il était nommé aumônier de l'hospice Saint-Benoit-Labre (Longue-Pointe) et, en même temps, confesseur des carmélites. En 1892, tout en restant aumônier de Saint-Benoît, il devenait supérieur ecclésiastique du Carmel et chanoine honoraire de la cathédrale. En 1898, il publiait *Le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel*, un volume in-12 de 380 pages. Enfin en 1900, Mgr Bruchési l'appelait à la cure de Lachine et le nommait vicaire-forain.

Trois oeuvres surtout se sont partagées l'activité de sa vie : celle des prêtres malheureux à Saint-Benoît, celle du Carmel et ce qu'il a accompli comme curé à Lachine. Mgr l'archevêque, dans l'oraison funèbre qu'il a prononcée devant la dépouille mortelle du regretté confrère, après avoir rendu hommage à son esprit surnaturel, à sa parfaite obéissance, à son amour de la mortification et à son inlassable charité, a précisément loué son zèle dans l'accomplissement des oeuvres que nous venons de signaler.

Il  
l'oeu  
chen  
la vi  
coup  
malh  
l'one  
quell  
avec  
tère  
silenc  
jamai  
En  
lites  
vie di  
et ass  
scapul  
pour l  
les pa  
diant  
rèse.  
nastère  
la ville  
Pacifiq  
truction  
supérie  
et il det  
confesse  
prudent  
religieu  
qui l'air  
comme  
même, n

Il est délicat et difficile de parler ou d'écrire au sujet de l'oeuvre de Saint-Benoît. Elle est bien belle pourtant et richement méritoire. S'il est, pour nous, prêtres, des blessés de la vie, envers qui la fraternité sacerdotale nous oblige à beaucoup de charité, ce sont bien, au premier chef, nos confrères malheureux. Si affaiblis qu'ils soient, ils restent marqués de l'onction sainte. Leur venir en aide, les soutenir, les relever, quelle tâche digne du bon Samaritain ! Avec discrétion, avec zèle, avec amour, M. Savaria se voua à ce haut ministère de confiance. Ce qu'il a fait de bien aux âmes, dans le silence de la retraite, personne, si ce n'est Dieu, ne le saura jamais complètement. Et ce fut ainsi pendant quinze ans.

En même temps, nous l'avons dit, il s'occupait des carmélites et du Carmel, de la vie des âmes et aussi plus tard de la vie du pieux monastère, dont on peut dire qu'il a consolidé et assuré l'existence à Montréal. Il écrivit son livre sur le scapulaire pour instruire sans doute ses lecteurs, mais aussi pour le vendre au profit du monastère. On le vit parcourir les paroisses, dans divers diocèses, prêcher et se faire mendiant dans l'intérêt des pieuses recluses filles de sainte Thérèse. Lui-même il surveilla, en 1895, la construction du monastère qu'elles occupent encore aujourd'hui dans le nord de la ville, non loin de la rue Saint-Denis, près de la voie du Pacifique-Canadien. Mais s'il voyait activement aux constructions extérieures et à la vie matérielle du Carmel, M. le supérieur s'occupait avant tout des âmes de ses chères recluses et il leur fut, à plusieurs, même après avoir cessé d'être leur confesseur régulier, un directeur aussi dévoué qu'éclairé et prudent. Nous pourrions évoquer ici le témoignage d'une religieuse défunte, qui nous était unie par les liens du sang, et qui l'aimait et le vénérât — elle nous l'a dit plus d'une fois — comme un véritable saint et comme le père de son âme. De même, nous avons sous les yeux une lettre, écrite au lende-

main de la mort de M. Savaria, par une autre religieuse, son ancienne dirigée, qui rend à sa vertu et à son amour des âmes le plus beau et le plus respectueux hommage. En la lisant, cette lettre touchante, nous pensions au mot qu'on a dit de l'ancien aumônier des Sourdes-Muettes, feu le chanoine Trépanier: " Il ne voyait que l'âme chez ses dirigées et ne semblait pas apercevoir qu'elles avaient un corps et des qualités extérieures. " Constamment, M. Savaria demandait à ses soeurs et filles en Dieu de prier pour lui obtenir trois grâces: celle de connaître Dieu et de le faire connaître, celle de l'aimer et de le faire aimer et celle de toucher les coeurs.

Il y a seize ans, l'obéissance l'amenait à prendre charge de l'importante cure de Lachine. Il aurait sûrement mieux aimé se faire franciscain. Il y pensa. Plusieurs de ses intimes l'ont entendu le dire très nettement. Dans ses premiers temps de curé, chaque fois qu'il venait à Montréal, il formait le propos d'aller demander à Monseigneur de lui enlever le fardeau de l'administration paroissiale. Il l'a écrit lui-même quelque part. Mais, sachant que c'est d'abord l'obéissance qui sauve, il resta fidèle au poste. Il est incontestable, pour ceux qui l'ont le mieux connu, qu'il se faisait vraiment violence. Il se donna quand même à l'administration et au saint ministère avec une pieuse ardeur. Il eut des opposants et il fut discuté, nous l'avons dit en tête de cette notice, en donnant de lui comme une sorte de portrait général. Mais personne ne suspecta jamais sa bonne foi, sa loyauté parfaite et son zèle pour le bien. Aussi fut-il, en somme, puissant en oeuvres, autant qu'il l'était en vertus. <sup>1</sup> Les maisons d'éducation de Lachine, l'académie Piché et l'académie Savaria, son hôpital —

<sup>1</sup> Avec ses dévoués vicaires, ses hommes de la *Ligue du Sacré-Coeur*, qu'il sut bien diriger, lui furent de puissants auxiliaires. — E.-J. A.

où il  
Provi  
toujou  
inlassa  
curé F  
son tr  
semblé  
seulem  
Montré  
progrè  
chine  
son dév  
oeuvres  
Que ce  
de cette  
périté e  
venir to  
continu  
plus sal  
Mais  
le chan  
quelques  
peut cro  
déra jan  
— ce qu  
meilleu  
ger dans  
dépôt des  
Dans l'é  
congrès e  
claration  
une occas  
prit, en F

où il devait aller mourir — confié aux soins des soeurs de la Providence, et enfin sa croisade pour la tempérance, qui fut toujours si vigoureusement menée, voilà des témoins de son inlassable et tenace activité. Comme son prédécesseur, feu le curé Piché, on peut dire qu'il est mort à la peine. Au soir de son trépas, le maire et les échevins de Lachine, réunis en assemblée spéciale, attestaient : " Que Messire Savaria, était non seulement l'un des prêtres les plus distingués du diocèse de Montréal, mais aussi, par son esprit public et son amour du progrès, un citoyen des plus éminents... Que la cité de Lachine doit être reconnaissante envers Messire Savaria pour son dévouement de seize années de labeur donné au succès des oeuvres sociales et spécialement à l'oeuvre de la tempérance... Que ce vénérable prêtre doit être considéré comme un apôtre de cette vertu qui est la sauvegarde de la moralité, de la prospérité et de la dignité d'un peuple. " Puisse Lachine se souvenir toujours des leçons du curé Savaria, qui fut un si digne continuateur du curé Piché ! On ne saurait rien souhaiter de plus salulaire à la prospère et si jolie petite ville.

Mais il fallait mourir ! Hélas, il faut toujours mourir ! M. le chanoine Savaria le savait mieux que personne. Depuis quelques années une maladie de foie le minait lentement. On peut croire que ce prêtre aux vues si surnaturelles ne considéra jamais la mort comme un épouvantail, mais bien plutôt — ce qu'elle est réellement — comme un passage à une vie meilleure. Pour s'y préparer du reste, il n'eut rien à changer dans ses habitudes de vie, pieuse et régulière toujours, en dépit des soucis et des charges que sa situation lui imposait. Dans l'été de 1914, il fit un voyage d'Europe, prit part au congrès eucharistique de Lourdes et subit les ennuis de la déclaration de la terrible guerre qui dure encore. Il eut, dans une occasion donnée, à souffrir une pénible humiliation. On le prit, en France, pour un espion allemand ! Il ne s'en tira que

grâce à l'intervention d'un consul anglais. Qu'importe, ce voyage à Lourdes et à Rome lui laissa de beaux souvenirs que son âme pieuse aimait à se rappeler. Revenu chez lui, à Lachine, un peu mieux, croyait-on, il continua sa vie active et sa croisade contre l'intempérance. Son église brûla. On crut que ce malheur était dû à la malice de quelques-uns. Ce lui fut une bien dure épreuve. Il n'en persista pas moins à faire le bien jusque la fin. Atteint depuis une dizaine de jours d'une pneumonie, il alla se soigner, dans son cher hôpital, avec les bonnes soeurs. Il semblait avoir triomphé du mal, et, le soir du dernier novembre, il visita les malades de la maison. Le lendemain matin, une crise aigue se déclarait. Lui-même il appela au téléphone l'un de ses vicaires, et, sentant qu'il touchait au terme, il demanda qu'on lui administrât l'extrême-onction. On prévint Monseigneur qui, malheureusement, ne put arriver assez tôt pour lui dire une dernière parole d'encouragement et de consolation. A 8.30 heures du matin, le 1er décembre, un premier vendredi, il rendait son âme à Dieu.

\* \* \*

Ses funérailles, comme celles naguère du curé Piché, furent l'occasion d'une manifestation émouvante de l'estime et du respect qu'on lui portait. Toute la paroisse était là. Le deuil était évidemment général. Deux cents prêtres au moins entouraient Monseigneur qui présida à l'absoute. M. le chanoine Décary, de Saint-Henri, chanta le service. Mgr l'archevêque parla, comme il sait le faire, des vertus et des oeuvres du cher et regretté défunt. Nous n'insistons pas, puisque, au fond, c'est le discours de Monseigneur qui nous a guidés dans la rédaction de cette notice. Les restes du chanoine-curé Savaria furent inhumés dans un caveau spécial, là où la future église de Lachine s'élèvera bientôt.

Auprès de cette tombe, avec les citoyens de Lachine et les

nombreuses âmes du cloître ou du monde qui le vénéraient comme un saint, et qui l'invoqueront peut-être, nous déposons le sincère hommage de notre respect et de notre admiration. Le chanoine Savaria n'est plus, mais son souvenir vivra.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

### COMMENT DIEU PARLE A L'ÂME



A grâce de Dieu frappe à la porte des coeurs de bien des façons diverses. Le plus souvent, la " vocation " à un état de vie plus parfait est comme l'aboutissement naturel de circonstances particulières à celui que Dieu appelle. D'autres fois, c'est l'appel subit, direct, que rien ne faisait prévoir: tel le cri du Seigneur, sur le chemin de Damas, à ce Saul, persécuteur des chrétiens, qui devint Paul, le grand apôtre.

Les dépêches d'Europe, ces jours derniers, nous rapportent, à l'occasion de la mort récente de Mgr Menini, délégué apostolique à Sophia, l'histoire, naguère racontée par lui-même à un visiteur, de sa vocation à la vie religieuse. Elle est bien édifiante.

" A 23 ans, racontait donc Mgr Menini — qui vient de mourir à 79 ans — j'étais le plus fou, le plus émancipé des étudiants en droit de Vienne. Un jour, passant devant l'église des capucins, j'entends sonner une messe. " Si j'y allais, me dis-je, il y a si longemps que cela ne m'est arrivé. " J'entre. La messe se disait dans une chapelle latérale où se trouvait un magnifique tableau de la Vierge. Tout le temps que dura la messe, j'eus l'impression que la Vierge me regardait et m'appelait. Mais bientôt le plaisir me fit oublier l'étrange attraction.

“ Quelques semaines après, au retour d'un bal, je m'étais couché, harassé, et sans me déshabiller, sur un divan. Tout à coup, dans mon sommeil, j'entendis très nettement l'appel de Dieu : “ Renonce au monde ! tu cours à ta perte ! ” Réveillé et hors de moi, je jetai les yeux sur un crucifix placé au pied du divan et que je n'avais jamais honoré d'un regard. Je tombai éperdu à ses pieds disant : “ Mon Dieu, si vraiment vous me voulez, me voici, prenez-moi ! ”

“ Trois mois après, j'étais capucin. Mon père, alors directeur général des postes en Dalmatie, fut longtemps sans croire à cette soudaine vocation. “ Tu as des dettes, m'écrivait-il, avoue-le donc, je payerai et tu cesseras ta sottise histoire. ” Quand il vit que je persistais, comme il était bon chrétien, il me manda auprès de lui. “ Viens, je veux entendre de ta bouche tes étranges résolutions, viens, je t'en supplie ! — J'irai, mon père, mais dans trois mois, revêtu de l'habit des capucins. ” “ Et je tins parole ”, conclut Mgr Menini.

### COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

#### COULEUR DE L'ÉTOLE POUR LA DISTRIBUTION DE LA COMMUNION

J'ai entendu dire souvent qu'il fallait ou qu'on pouvait prendre l'étole de couleur blanche pour distribuer la communion en dehors de la messe. Mais je trouve dans une édition de 1914 du Rituel romain qu'il faut prendre la couleur du jour. Pourriez-vous me dire s'il faut observer cette rubrique ou garder la pratique actuelle ?

Vous pouvez sûrement garder votre pratique, malgré le texte du *Rituale romanum* (tit. IV, ch. 2, n. 1). Ce texte, comme plusieurs autres, aurait dû ou au moins pu être corrigé dans cette dernière édition. Est-ce par oubli ou à dessein qu'on ne l'a pas fait ? Je l'ignore. Mais le motif de cette abstention n'y fait rien. Il est certain qu'on peut selon le *Rituale* prendre la couleur du jour, mais il est aussi certain qu'on peut prendre la couleur blanche, comme plus convenable au Saint-Sacrement. Voici la raison.

I  
rép  
cou  
se e  
un  
par  
règl  
ou l  
coult  
tion  
quen  
deux  
1879  
comm  
se. I  
ou la  
L'e  
quinz  
que d  
ORDI

Il m  
tel par  
églises  
vangile

Au  
à la d  
vingtai  
du, le  
ceux d  
rappro  
suit le  
Mais

La Congrégation des Rites, consultée en 1836 sur ce point, répondit selon la rubrique du *Rituale* qu'il fallait prendre la couleur du jour. Mais, il y a quinze ans, à l'occasion de la revue et de la réédition des décrets des Rites, la Congrégation a fait un grand nombre de changements dans la liturgie. Elle a en particulier étudié ce cas et s'est demandé si, à cause de la règle du conopée du tabernacle, qui admet la couleur du jour ou la blanche, il ne serait pas préférable de permettre aussi la couleur blanche pour l'étole de la communion. La Congrégation accepta cette dernière alternative. Elle dut en conséquence modifier la décision de 1836 pour qu'elle permit ces deux couleurs. Elle eut soin de modifier une autre décision de 1879 sur la couleur de l'étole du prêtre qui reçoit la sainte communion soit pendant une messe, soit en dehors d'une messe. Dans les deux cas, la Congrégation permet qu'on prenne ou la couleur du jour, ou la couleur blanche.

L'enseignement de la Congrégation n'a pas varié depuis quinze ans et il n'y a pas lieu d'hésiter en regard de la rubrique du *Rituale*.

#### ORDRE POUR ALLUMER ET ETEINDRE LES CIERGES DE L'AUTEL

Il me semble qu'on doit commencer à allumer les cierges de l'autel par le côté de l'épître. Cependant j'ai observé dans plusieurs églises que le bedeau ou les servants commencent par celui de l'évangile. Suis-je dans l'erreur ?

Au contraire, vous avez raison. La Congrégation des Rites, à la demande des Ermites Camaldules, qui ont soumis une vingtaine de doutes avant de rééditer leur cérémonial, a répondu, le 1 février 1907, au No IX, qu'il fallait commencer par ceux du côté de l'épître et allumer d'abord celui qui est le plus rapproché de la croix, puis celui du milieu, enfin le dernier. On suit le même ordre pour le côté de l'évangile.

Mais pour les éteindre, on doit suivre l'ordre inverse. On

commence d'abord par le côté de l'évangile, éteignant en premier lieu celui qui est le plus éloigné de la croix, puis le suivant, enfin le plus rapproché de la croix. On suit le même ordre de l'autre côté.

On trouvera cet enseignement dans la 10<sup>e</sup> édition du *Cérémonial de Le Vavas seur* (1905), et la décision elle-même dans *l'Ami du Clergé*, vol. XXIX (1907), p. 472.

Lorsque, à raison de la solennité ou de l'exposition du Saint-Sacrement, un plus grand nombre de cierges sont disposés sur les divers gradins, on commence par ceux des gradins plus élevés pour allumer, et l'on finit par ceux des gradins inférieurs (1) ; on éteint d'abord ceux qui sont placés plus bas.

J. S.

(1) Il ne faut pas conclure de ce détail qu'il est indifférent de disposer les six cierges de règle d'une manière à former un triangle ou une ligne descendante et de biais. Ces six cierges doivent, d'après la rubrique du *Cérémonial des évêques*, être placés en ligne droite avec la croix qui doit les dominer tous. — L'occasion est favorable pour rappeler aux sacristains et à ceux qui sont chargés de les diriger quelques détails que les uns et les autres oublient trop facilement. 1<sup>o</sup> Ils ne devraient jamais allumer ou éteindre les cierges de l'autel avec leurs habits ordinaires, mais revêtus de la soutane ou de leur costume, d'employés de l'église. 2<sup>o</sup> Ils doivent faire la génuflexion au haut en y arrivant, puis en traversant d'un côté à l'autre, enfin avant de descendre. 3<sup>o</sup> Ils doivent éviter d'appuyer les mains sur l'autel, en faisant ces génuflexions. 4<sup>o</sup> En marchant avec leur mèche allumée, ils doivent en tenir l'extrémité relevée (et non horizontale), et de plus toujours tournée en arrière d'eux, pour que l'air enflamme moins la cire et ne la fasse pas couler (par suite en arrière d'eux lorsqu'ils montent à l'autel, puis vers leur gauche lorsqu'ils ont allumé le premier cierge du côté de l'épître, enfin vers leur droite pour passer du côté de l'évangile et allumer les cierges du côté de l'évangile). 5<sup>o</sup> Ils doivent l'éteindre lorsqu'ils ont fini (avant de retourner à la sacristie). 6<sup>o</sup> Ils doivent éviter en éteignant les cierges d'en écraser la mèche avec l'éteignoir, mais se contenter de le tenir quelques instants immobile au-dessus de la flamme. 7<sup>o</sup> Il serait préférable d'allumer les cierges des acolytes à la sacristie avant d'aller à l'autel (ce qui empêchera d'enflammer son allumette dans le sanctuaire, près de l'autel).



fonda  
déce  
Fran  
teur,  
Orléa

Né  
enviro  
quator  
deux  
conte  
paré.

Vica  
nommé  
vingt-n  
munaut  
devait  
jusqu'a

Nous  
l'histoir  
vres et

(1) Ce  
jeune Qu  
Vianney,  
des Maris

## LE CENTENAIRE DU PÈRE QUERBES CHEZ LES VIATEURS



Le dernier dimanche, 17 décembre, on a pieusement célébré, dans toutes les maisons des clercs de Saint-Viateur, le centenaire de l'ordination sacerdotale du fondateur de l'institut, le Père Querbes. En effet, c'est le 17 décembre 1816 que, dans la chapelle du séminaire de Lyon, en France, Jean-Louis-Marie-Joseph Querbes, le futur fondateur, reçut, des mains de Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, l'ordre sacré de la prêtrise.

Né aux jours sombres de 1793, d'une chrétienne famille des environs de Lyon, baptisé par un prêtre *insermenté*, tonsuré à quatorze ans par le cardinal Fesch, fait sous-diacre à vingt-deux ans <sup>1</sup>, et diacre un peu plus tard, le jeune Querbes, raconte la tradition, arrivait au sacerdoce admirablement préparé. On sait, en tout cas, quelle carrière utile il a fournie.

Vicaire pendant près de six ans à Saint-Nizier, il était nommé curé de Vourles le 25 octobre 1822. Il avait donc alors vingt-neuf ans. Six ans plus tard, en 1828, il fondait sa communauté de clercs paroissiaux, ainsi dits de Saint-Viateur. Il devait mourir, après l'avoir vu se développer heureusement jusqu'au Canada, à l'âge de soixante-six ans.

Nous n'avons pas l'intention de refaire pour nos lecteurs l'histoire de cette vie sacerdotale et religieuse si pleine d'œuvres et de mérites. Mais nous avons cru qu'il nous convenait

---

(1) Cette ordination au sous-diaconat eut lieu le 23 juin 1815. Le jeune Querbes y eut pour compagnons d'ordination Jean-Baptiste Vianney, le saint curé d'Ars, Marcellin Champagnat, le fondateur des Maristes, et Claude Colin, le fondateur de la Société de Marie.

d'unir publiquement, par la voix de la *Semaine*, nos prières et nos actions de grâce à celles de nos estimés confrères de l'institut des Viateurs, qui chantaient hier, ainsi qu'en témoigne la lettre-circulaire de leur provincial, le Père Foucher, que nous avons sous les yeux, un si joyeux *Te Deum*.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, qu'il y a, au Canada, environ quatre cents religieux, clercs de Saint-Viateur, qui enseignent, dans plus de trente établissements, sept mille six cents enfants de notre pays. Deux de nos principaux collègues classiques—Joliette et Bourget de Rigaud—sont sous leur direction. A Montréal même, outre leur maison provinciale et leur oeuvre si importante des Sourds-Muets, ils administrent avec un remarquable succès la riche et prospère paroisse d'Outremont. Bref, ils travaillent bien, nos Viateurs, et le pays doit, de ce fait, à leur fondateur, une large part de gratitude.

L'on sait que le Père Querbes entretenait les relations les plus amicales avec notre grand Mgr Bourget. L'origine de ce pieux commerce d'amitié entre les deux hommes de Dieu est aussi connue. C'est à la demande de Mgr Bourget, en effet, que les clercs de Saint-Viateur, en 1847, vinrent de Vourles à Joliette, envoyés précisément par le Père Querbes. L'évêque de Montréal était allé lui-même, là-bas, en France, chez le curé-fondateur lui demander des religieux pour son diocèse. Il en résulta, par la suite, une assez longue correspondance qui établit parfaitement que l'évêque canadien et le curé français s'étaient bien compris et s'entendaient admirablement. Comme souvenir tangible de ces bonnes relations du saint Mgr Bourget avec le fondateur des Viateurs, nous possédons, dans les salons de l'archevêché de Montréal, un beau portrait à l'huile du Père Querbes. Dans un médaillon, sous globe, tout au pied de ce portrait, se voient l'anneau, la chaîne et la croix pectorale de

M.  
D.  
tue  
ce  
jus

I  
l'ac  
cur  
get,  
parl  
relig  
alori  
évêq  
un c

Ce  
nom  
pours  
démic  
le nor

En  
sant a  
inclin  
moire

La p  
manie (

Mgr Bourget. Heureux rapprochement, s'il en fût jamais ! D'ailleurs Mgr Bourget aima toujours beaucoup les fils spirituels du Pères Querbes. Qu'on nous permette de raconter à ce sujet un trait parfaitement authentique, et, croyons-nous, jusqu'ici inédit.

En 1884, quand il s'agit de choisir des instituteurs pour l'académie Saint-Jean-Baptiste, mon oncle regretté, le défunt curé Magloire Auclair, dans une visite qu'il faisait à Mgr Bourget, qui vivait alors dans la retraite au Sault-au-Récollet, lui parla de son désir d'avoir dans sa paroisse des instituteurs religieux sur qui il pourrait compter largement. " Tâchez alors d'avoir des Viateurs, lui repartit en souriant le vénérable évêque, ce sont des clercs *paroissiaux* et ils ont été fondés par un *curé*. " C'était significatif.

Ce digne curé de Vourles, il importe donc qu'on sache son nom parmi nous, qu'on ne soit plus à demander au passant pourquoi nous avons, à Outremont, une rue Querbes et une académie Querbes. Comme celui de Loyola et celui de Mazonod, le nom de Querbes a droit chez nous d'être populaire !

En ce centenaire de son ordination sacerdotale, nous unissant aux chers maîtres de notre première jeunesse, nous nous inclinons donc, avec bonheur et avec gratitude, devant la mémoire du pieux et saint curé qui fut leur fondateur.

E.-J. A.

---

### LES CATHOLIQUES EN ROUMANIE

---

La presque totalité des huit millions d'habitants de la Roumanie (91%) appartient au schisme grec. Les catholiques n'y

forment que le 2,5%\* de la population, soit environ 145,000 âmes, qui se répartissent par moitié entre les deux grandes parties du royaume, la Valachie et la Moldavie. Les 70,000 catholiques de Valachie relèvent de l'archevêque de Bucarest. Ce n'est qu'à partir de 1847 que les administrateurs apostoliques de Valachie ont été autorisés à résider dans la capitale. Le 27 avril 1883, le pape Léon XIII nomma le premier archevêque de rite latin de cette ville et, en 1887, il constitua le chapitre. Les catholiques de Moldavie, au nombre de 75,000, sont soumis à l'évêque de Jassy. Ce diocèse, fondé en 1884, a pour titulaire actuel un mineur conventuel italien, Mgr Camilli.

La Roumanie n'a pas de concordat avec le Saint-Siège. Elle y songera peut-être après la guerre, surtout si elle peut conquérir la Transylvanie où les catholiques sont nombreux.

---

### POUR REIMS ET ARRAS

---

On se souvient qu'à la date du 25 septembre, Mgr l'archevêque adressait une lettre à ses diocésains, leur recommandant une collecte spéciale pour répondre aux éloquents demandes de secours qui lui étaient venus de la part de S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, et de S. G. Mgr Lobbedey, évêque d'Arras. Il nous fait plaisir de porter à la connaissance de nos confrères et de nos lecteurs que cette collecte a produit un fort beau résultat. Ces jours derniers, Monseigneur pouvait envoyer à chacun de ses collègues, si durement éprouvés par la guerre, un chèque de 2,400 piastres, soit 13,968 francs, c'est-à-dire un total de 4,800 piastres, soit de 27,936 francs. La charité n'appauvrit jamais. La bénédiction de Dieu nous récompensera.

---

ARBEUR & DUPONT, imprimeurs, 249, LaGauchetière Est, Montréal.

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA MAISON MÈRE  
C. N. D.